



Activités socioéconomiques informelles dans la commune de Dangbo au Bénin (Afrique de l'Ouest)

Philomène Chodaton¹, Coffi Adrien Dossou-Yovo², Elhadji Mohamoud, Chekou Kore³

¹ Doctorante, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire "Espaces, Cultures et Développement" EDP/FASHS/UAC ² Laboratoire Pierre

² Maître de Conférences Département de Géographie et d'Aménagement du Territoire, FASHS, Université d'Abomey-Calavi Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR) Département des Sciences de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire à l'Institut de Géographie, d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (IGATE)

³ Maître-Assistant Département de Géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Ecole Normale Supérieure de Niamey, Niger bomey-Calavi, République du Bénin

RÉSUMÉ

L'environnement économique de la commune de Dangbo est caractérisé par la prédominance du secteur informel. Le présent travail a pour but d'analyser l'impact des activités économiques informelles sur le développement local de cette commune.

La démarche méthodologique adoptée s'articule autour de la collecte des données, du traitement des données, de l'analyse et de l'interprétation des résultats. Les données utilisées sont essentiellement les données démographiques collectées à l'INSAE et les données socio-anthropologiques issues des enquêtes de terrain. La collecte des données socio-anthropologiques est faite en se servant de la Méthode Active de Recherche Participative (MARPA). Le traitement des données et l'analyse des résultats sont faits grâce à la méthode de la statistique descriptive (somme, moyenne, etc.). Le modèle PEIR a servi de base à l'analyse des impacts socioéconomiques des activités informelles.

Les résultats obtenus montrent que les activités informelles les plus pratiquées dans la commune de Dangbo sont l'agriculture exercée à hauteur de 75 % ; le commerce 9,85 % ; l'artisanat 7,03 % ; le transport 4,43 % et l'industrie alimentaire 1,24 %. Ces activités ne sont ni déclarées ni réglementées par des normes administratives, législatives, comptables et fiscales de l'Etat. Bien que ces activités constituent un moyen de lutte contre le chômage pour les populations de la commune, elles échappent au contrôle des instances dirigeantes communales et par ricochet, leur contribution dans la constitution des ressources de la commune de Dangbo dont le budget reste très fiscal est faible (1,43 % en moyenne), ce qui ne favorise pas les dépenses d'investissement pour le développement local. Face à cette situation, il a été suggéré de réorganiser les acteurs du secteur informel par catégorie socioprofessionnelle, de mettre en place le registre foncier urbain pour l'arrondissement central et le plan cadastral pour tous les chefs lieux d'arrondissement.

Mots clés : Bénin, Commune de Dangbo, activités informelles, socioéconomique

Informal socio-economic activities in the commune of Dangbo in Benin (West Africa)

Abstract

The economic environment of Dangbo commune is characterized by the predominance of the informal sector. The purpose of this work is to analyze the impact of informal economic activities on the local development of this municipality. The methodological approach adopted revolves around data collection, data processing, analysis and interpretation of results. The data used are mainly demographic data collected at INSAE and socio-anthropological data from field surveys. The collection of socio-anthropological data is done using the Active Participatory Research Method (MARPA). Data processing and results analysis are done using the descriptive statistics method (sum, average, etc.). The PEIR model served as a basis for analyzing the socioeconomic impacts of informal activities. The results obtained show that the informal activities most practiced in the commune of Dangbo are agriculture, up to 75%; trade 9.85%; craftsmanship 7.03%; transport 4.43% and the food industry 1.24%. These activities are neither declared nor regulated by administrative, legislative, accounting and fiscal standards of the State. Although these activities constitute a means of combating unemployment for the populations of the municipality, they escape the control of the municipal governing bodies and by extension, their contribution in the constitution of the resources of the municipality of Dangbo whose budget remains very fiscal is low (1.43% on average), which does not encourage investment spending for local development. Faced with this situation, it was suggested to reorganize the actors of the informal sector by socio-professional category, to set up the urban land register for the central district and the cadastral plan for all the administrative centers of the district.

Keywords: Benin, Municipality of Dangbo, informal activities, socioeconomic

¹ Corresponding author: pchodaton@gmail.com

INTRODUCTION

Dans les pays en développement, les activités économiques informelles constituent un mode de vie, voire de survie de la majeure partie de la population pour laquelle elles permettent la satisfaction des besoins fondamentaux. En effet, le secteur informel contribue à plus de 50 % du PIB et occupe près de 80 % de la population active de ces pays (Lautier, 2004). Ce secteur, antérieurement considéré a priori comme un « accident » transitoire du processus de construction d'une économie moderne dans les pays en voie de développement, a révélé par la suite une dynamique d'expansion et de renforcement de son rayon d'action qui fournit des raisons objectives de penser qu'il continuera durablement à occuper une part importante de la population active (Lautier, 2004).

Cette tendance se vérifie particulièrement en Afrique, où le secteur informel absorbe 61 % de la main-d'œuvre urbaine, et où on estime qu'il est probablement à l'origine de plus de 93 % des nouveaux emplois créés au cours des années 1990 (Charmes, 1998 ; Maldonado et al., 2001). D'après Igué (2008), cette forte proportion des personnes vivant de l'informel est due au fait que l'allègement du domaine d'intervention public imposé par les différents programmes d'ajustement structurel a eu pour conséquence, la dégradation de la situation de l'emploi en Afrique.

Au Bénin, un des pays les plus pauvres au monde, le revenu annuel moyen par habitant est 298 000 FCFA et plus de 30 % de la population se trouvent en-dessous du seuil de pauvreté (INSAE, 2002). Dans ce contexte, le secteur informel est devenu la seule ressource des populations pauvres. Ce secteur occupe environ 95 % de la population béninoise dont majoritairement les femmes (INSAE, 2003). Il contribue de façon croissante à la production et à la satisfaction de la demande et joue un rôle de régulation économique et sociale de l'emploi.

Néanmoins, dans le contexte actuel où le budget de l'Etat béninois est essentiellement fiscal (Gounou, 2004), les activités informelles constituent un manque à gagner non négligeable pour le pays et contribuent à la déstabilisation durable de son économie (Igué, 2008). Mieux, la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, confère en ses articles 82 et suivants, des compétences propres à la commune et précise les secteurs de son intervention de concert avec l'Etat et les autres collectivités (Misat, 2000). Ces textes de loi sur la décentralisation confèrent aux communes l'autonomie dans la gestion du pouvoir et des politiques de développement communautaire. Mais depuis 2003 que ces textes sont rentrés définitivement en vigueur, plusieurs communes peinent à sortir la tête de l'eau à cause de la prépondérance des activités informelles qui ne permettent pas de regrouper des ressources nécessaires au financement des projets du plan de développement communal et faute de politiques efficaces de mobilisation de ressources.

L'objectif de cet article est d'analyser les activités socio-économiques informelles dans la commune de Dangbo.

La figure 1 illustre la situation géographique du milieu de recherche. Il est situé entre 2° 25' et 2° 35' de latitude nord et 6° 30' et 6° 35' de longitude est.

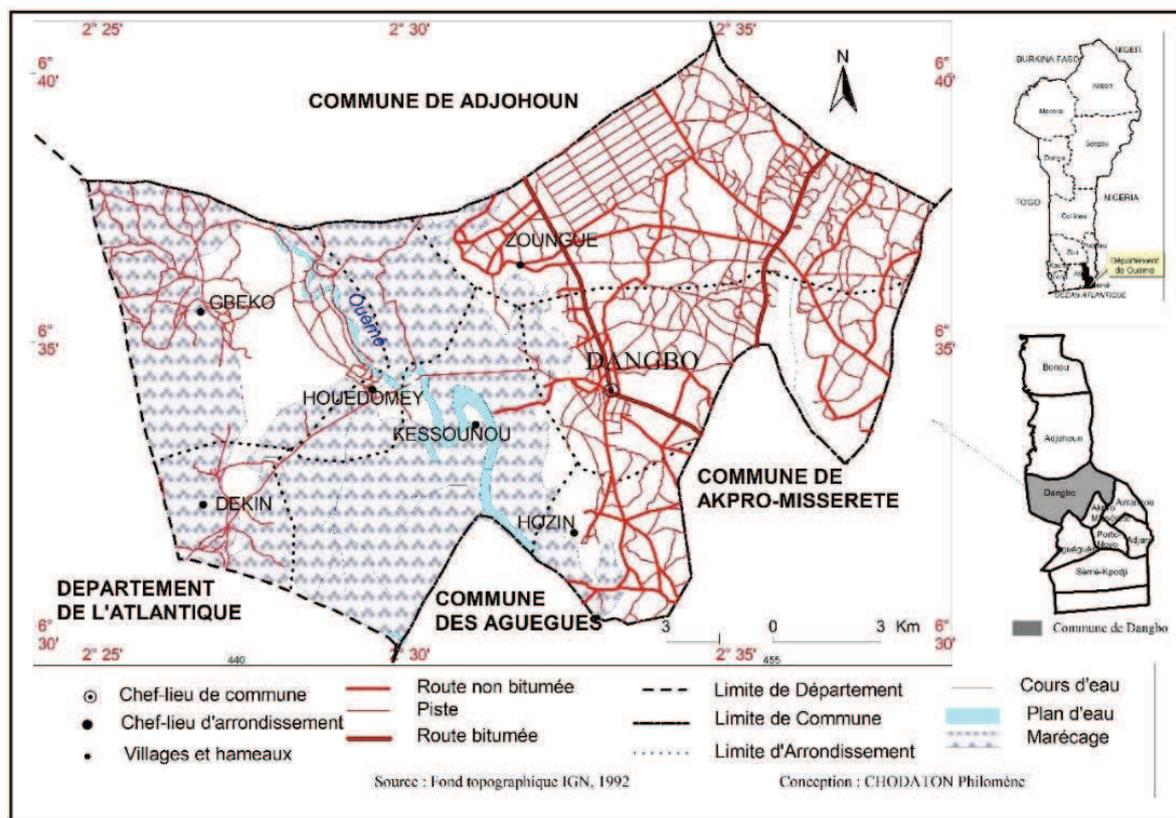


Figure 1 : Situation géographique du milieu de recherche

1-Données et méthodes

Les données utilisées dans cette étude sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement des : données démographiques de 1992 à 2013 collectées à l'INSAE et qui ont permis de caractériser l'évolution de la population afin d'en établir le lien avec l'évolution des activités économiques informelles ; données planimétriques issues de la base de données de l'IGN (1992) et ESRI (1992) et qui ont servi de fond aux figures planimétriques réalisées dans le cadre de cette recherche ; données socio-anthropologiques collectées auprès des populations interviewées qui ont permis de faire le point des activités économiques informelles présentes dans le secteur de recherche et d'étudier leurs impacts sur le développement local. L'enquête de terrain a été faite sur la base d'un échantillonnage dûment déterminé, des outils et des techniques de collecte appropriés.

Le choix des villages qui constituent l'échantillon a été fait suivant les critères tels que l'effectif de la population, la grande diversité des activités économiques et la prépondérance des activités économiques informelles. Ainsi, sur les soixante villages que compte la Commune de Dangbo, douze villages ont fait l'objet de l'enquête, soit 20 %.

Les personnes interviewées ont été choisies suivant les critères suivants :

- être âgé de 25 ans au moins, la population active est celle se situant dans la tranche d'âge 10 à 60 ans (INSAE, 2016). Mais dans le milieu qui fait l'objet de notre étude, la plupart des personnes dont l'âge est compris entre 10 ans et 24 ans ne disposent pas encore d'un statut professionnel. Ils sont encore soit à l'école, soit en apprentissage ou aident leurs parents dans leurs activités. De même, les personnes âgées (au-delà de 60 ans) ne cessent les activités que lorsqu'elles se sentent abandonnées par leur force physique.

- résider ou mener ses activités économiques dans la commune de Dangbo.

Compte tenu des critères de sélection, l'échantillonnage a pris en compte tous les sept arrondissements de la commune. La technique d'échantillonnage stratifié a été utilisée. Cette technique a permis de prendre en compte toutes les catégories socioprofessionnelles. L'échantillonnage des personnes interviewées a été fait suivant la formule $M = T \times F$ avec M qui est égale à l'effectif total des personnes à interroger, T égal au taux d'échantillonnage (2 %) et F l'effectif total des ménages en 2013 (17532 ménages d'après les données de l'INSAE, 2013). Avec ce procédé, une taille d'échantillonnage de 350 interviewés a été déterminée. Face à l'absence d'une base statistique fiable des actifs par secteur d'activité, la distribution de cet échantillon par activité est faite de manière arbitraire. Les catégories socioprofessionnelles concernées sont les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs, les conducteurs de taxi moto ou de barque ou pirogue (selon le moyen de transport adopté dans le milieu), les commerçants et les artisans. Ces activités sont, en effet, les activités les plus pratiquées dans le secteur d'étude. Le tableau I présente la synthèse de l'échantillonnage.

Tableau I : Répartition des personnes interrogées par activité

Arrondissements	Nombre d'agriculteurs, pêcheurs, éleveurs enquêtés	Nombre de commerçants enquêtés	Nombre d'artisans enquêtés	Conducteurs de taxi moto ou de barque/pirogue et autres secteurs d'activités	Nombre d'autorités locales et des agents de la mairie enquêtés	TOTAL
Dangbo	14	12	10	8	4	46
Hozin	19	16	13	10	1	59
Gbéko	17	15	12	9	0	54
Zounguè	15	13	10	8	1	47
Dèkin	10	9	7	6	0	32
Iouédomey	20	16	15	11	1	63
Kessounou	15	13	11	8	1	49
TOTAL	110	94	78	60	8	350

Source : Enquêtes de terrain, avril 2020

Au total, 350 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette recherche.

Les outils utilisés pour la collecte des données sont :

- un GPS (Global Position System) pour la prise de coordonnées géographiques des différents points de regroupement ou d'exécution d'activités informelles en vue de la réalisation de la carte de flux des activités informelles dans la commune ;
- un appareil photo numérique a permis de prendre des vues à des fins illustratives ;
- un bloc-notes pour noter les informations importantes mais absentes dans les réponses que fournissent les interviewés ;
- des questionnaires d'enquêtes soumis aux acteurs de l'informel et personnes ressources ;
- un guide d'entretien utilisé au cours des échanges avec le personnel de la mairie et des responsables d'ONG à divers niveaux. Par ailleurs, la collecte des données a été faite grâce à la mise en œuvre de plusieurs techniques. Il s'agit notamment :
- de la méthode des itinéraires, qui a permis d'identifier les principaux acteurs impliqués dans l'agriculture dans la commune ;

- des observations directes qui ont été effectuées en fonction de l'objectif visé, et qui relèvent des différentes activités menées dans le secteur d'étude ;
 - des entretiens individuels qui ont permis de recueillir les informations auprès des populations cibles.
- Les données collectées ont été traitées et analysées. Le traitement issu de ces données ont permis d'avoir des résultats.

2-Résultats et discussion

2-1-Evolution de la population

La Commune de Dangbo connaît une expansion démographique moyenne due à l'immigration et au croît naturel avec un taux d'accroissement qui passe de 1,04% entre 1992 et 2002 à 3,37 % entre 2012 et 2013 (INSAE, 2014) ; ce qui témoigne du fait que, de plus en plus, la commune subit l'influence du débordement spatial de la ville de Porto-Novo. La figure 2 présente l'évolution de la population de Dangbo entre 1992 et 2013.

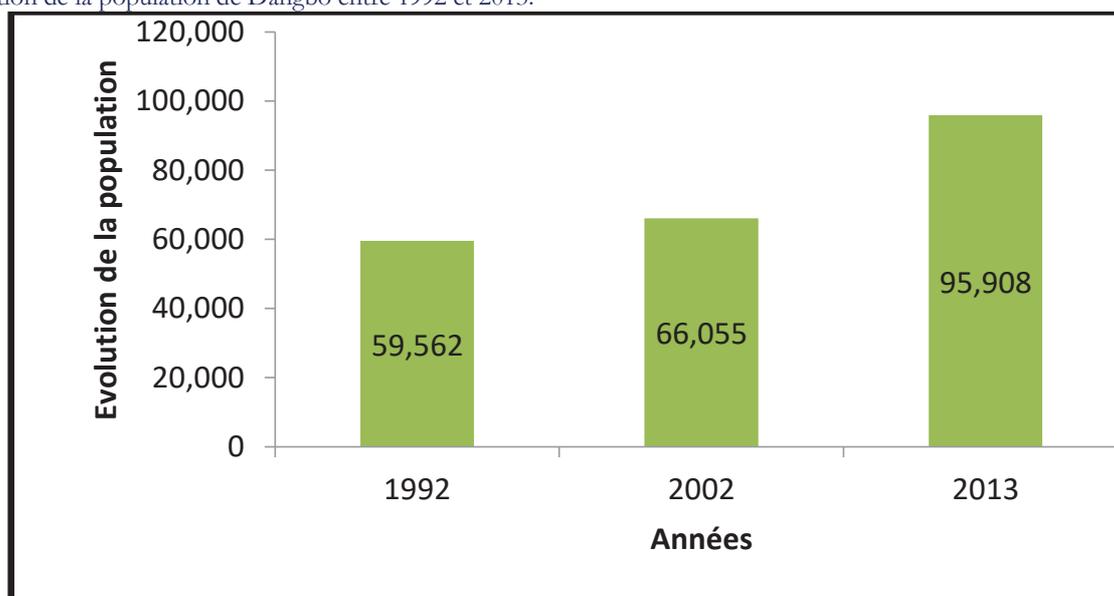


Figure 2 : Evolution de la population de Dangbo de 1992 à 2013

La figure 2 permet de constater que de 59562 habitants en 1992, la population de la Commune de Dangbo a atteint 95 908 habitants en 2013 soit un accroissement de 61,02 %. Les femmes représentent environ 52 % de la population totale.

Les principaux groupes sociaux originels désignés sous le vocable " Akota " qui couvrent la Commune de Dangbo sont : les Dekanmenu, les Agahegɔnnu, les Lokoevinu, les Anahovinu, les Yevinu, les Odjehovinu, les Ayolinu, les Huezunmenu, les Toffinu, les Adjahivinu, les Ayinɔn-Agagnɔn et les Vevinu. Ces différents groupes socioculturels pratiquent diverses activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat et la petite industrie pour animer l'économie locale.

2-2-Niveau d'instruction de la population de la commune de Dangbo

L'analphabétisme et le faible niveau d'instruction constituent des handicaps au développement des activités dans le secteur d'étude. Le tableau II présente la structure de la population en matière d'alphabétisation et du niveau d'instruction.

Tableau II : Alphabétisme et niveau d'instruction à Dangbo

Rubrique	Statut	Effectif	Pourcentage
Alphabétisme	Alphabétisé	140	40 %
	Non alphabétisé	210	60 %
Niveau d'instruction	Aucun	119	34 %
	Primaire	144	41 %
	Secondaire	77	22 %
	Supérieur	10	3 %

Source : Enquête de terrain, avril 2020

De l'examen du tableau xxx, il ressort que 60 % des populations interviewées ne savent ni lire, ni écrire une langue. Dans le même temps, 34 % n'ont aucun niveau d'instruction, 41 % n'ont pas franchi le niveau primaire et 22 % sont restés au niveau secondaire. Cette situation n'est pas de nature à favoriser la formalisation des activités qui exige un minimum de connaissance dans la comptabilité et la gestion.

2-2-Inventaire des activités économiques informelles

Dans la Commune de Dangbo, l'économie est basée, par ordre d'importance, sur l'agriculture, le commerce et la petite industrie (tableau III).

Tableau III : Différentes activités menées par secteur

Secteurs	Activités
Secteur primaire	L'Agriculture : le maïs, le manioc, la patate, le niébé, le riz, l'arachide les cultures maraîchères (le piment, la tomate, le gombo et les légumes-feuilles), le taro et la canne à sucre
	La Pêche : Tilapia (Wê) ; Clarias (Tounvi) ; Parachana (Hotoun) ; Lates (Zokin) ; Cithrorionus Latus (Agbadja) ; Synodontis Migrata (Glo) ; Métérotés (Xwa) ; Chrynéthys (Tchinkin Danwhé) ; Cymnarcus (Avitoé, Kpada)
	L'Élevage : les ovins, les caprins, les porcins, les bovins et autres volailles
Secteur secondaire	L'Industrie des métaux : soudure, tôlerie, forge
	L'Industrie alimentaire : transformation de manioc, de fruit de palme, de noix de palmiste, d'arachide
	L'Industrie artisanale : artisanat d'art (poterie, vannerie, menuiserie, ferblanterie, fonderie, forge, cordonnerie) et artisanat de service (dépannage radio TV, soudure, mécanique, vulcanisation). D'autres activités artisanales sont aussi présentes telles que la coiffure, la vannerie, la taillerie, la menuiserie, la forge, la tresse, etc.
Secteur tertiaire	Le Commerce des produits pétroliers de contrebande
	Le Commerce de produits vivriers , des produits de pêches, d'élevage et des produits issus de la transformation
	L'Informatique et Communication (centres de saisie et photocopie, cyber-cafés, cabines téléphoniques etc.)
	Le Secteur financier : la tontine, le prêt sur gage, les cambistes et les SDF.
	Le Secteur des transports (engins à deux et quatre roues)
	Le tourisme
	Les agents immobiliers de proximité (communément appelés « démarcheurs »)
Le travail domestique rémunéré (communément appelés « bonnes »)	

Source : Enquête de terrain, avril 2020

L'analyse du tableau III, a permis de retenir que les activités économiques informelles exercées dans la commune de Dangbo, sont réparties en trois secteurs à savoir : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire embrasse les productions végétales, animales, halieutiques et artisanales. Le secteur secondaire concerne la petite industrie agro-alimentaire et l'artisanat. Le secteur tertiaire prend en compte les activités de petit commerce (commercialisation des produits vivriers, agricoles et halieutiques et le commerce des produits manufacturés, alimentaires, pharmaceutiques et vestimentaires), le transport et les services de l'informatique et de la communication.

2-2-1-Secteur primaire

Le secteur primaire est le plus prépondérant dans l'environnement économique de la Commune de Dangbo. Il regroupe les activités telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière (fabrication de charbon de bois notamment).

- Agriculture

Les activités du secteur primaire sont les plus exercées, avec l'agriculture qui occupe environ 75 % de la population active et contribue pour 85 % des ressources des paysans de la Commune (selon les données du RGPH 3). Le secteur agricole occupe donc une place capitale dans l'économie de la Commune de Dangbo. La figure 3 montre la production en tonnes des cultures réalisées dans la Commune de Dangbo.

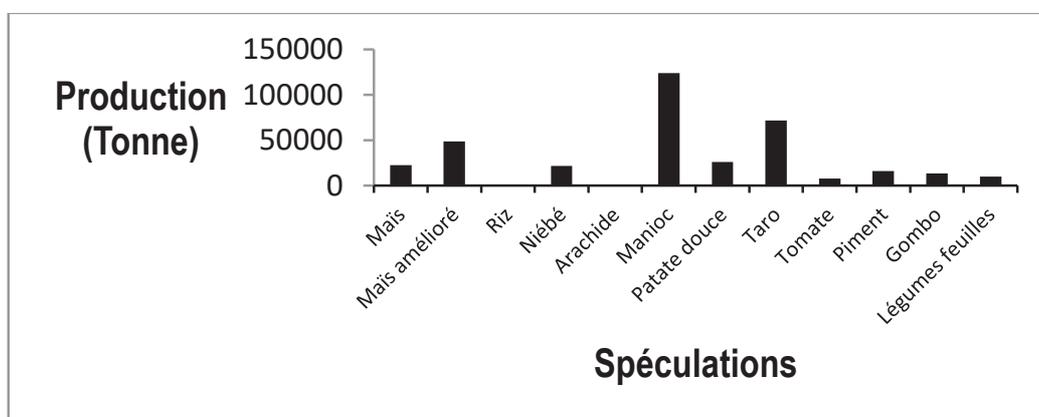


Figure 3 : Productions agricoles annuelles

Source : SDAC Dangbo, 2013

La figure 3 est la représentation des niveaux de productions annuelles en tonnes des cultures qui font objet de spéculation dans la Commune de Dangbo. Elle montre que les spéculations les plus importantes dans le secteur d'étude sont :

- les céréales : le maïs et le niébé dont la production annuelle est supérieure à 20 000 tonnes ;
- les racines et tubercules : le manioc et la patate douce dont la production annuelle est d'environ respectivement 20 000 et 120 000 tonnes ;
- cultures maraichères à savoir de la tomate, du piment, du gombo et légumes feuilles dont la production par an avoisine 10 000 et 20 000 tonnes.

Mais cette activité est plus pratiquée par les hommes. La figure 4 présente la répartition par sexe des paysans.

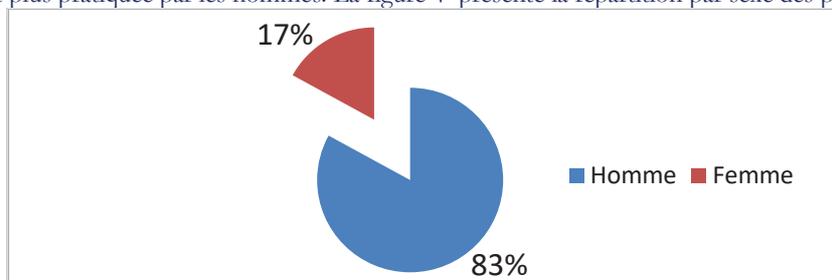


Figure 4 : Répartition des producteurs par sexe

La figure 4 montre que 83 % des producteurs agricoles sont des hommes et 17 % sont des femmes. Cette disparité s'explique par le fait que les femmes n'ont pas souvent accès à la terre. Dans la tradition locale, les femmes ne disposent pas de droit à l'héritage des terres qui constitue le principal mode d'accès à la terre dans le milieu de recherche. Elles jouent, pour 70%, le rôle d'aide à leurs maris en s'occupant des opérations de semis, de la récolte et du transport des produits agricoles.

Malgré le fait que l'agriculture soit l'activité la plus exercée de la population de Dangbo, il est à remarquer que le niveau global de production n'est pas à la hauteur de l'effort fourni. Ceci s'explique par le fait que l'agriculture reste dominée par de petits exploitants utilisant des moyens de production rudimentaires notamment la houe, le coupe-coupe et la hache. Le niveau de mécanisation de l'agriculture est quasi nul. Ceci a pour conséquence une faible production qui s'explique, par ailleurs, par les inondations, la faible organisation des producteurs, la mise en place tardive des engrais, la faible maîtrise de l'eau, l'inexistence de crédits adaptés aux besoins des producteurs, l'insuffisance d'encadrement technique, les difficultés d'accès aux localités, l'insécurité foncière, la prolifération de micro-organismes résistants aux traitements, l'émiettement des terres cultivables pour raison d'héritage et les changements climatiques.

La formalisation du secteur agricole à Dangbo, susciterait des soutiens techniques et financiers en vue de son amélioration.

- Pêche

Quant à la pêche, elle est la deuxième activité de la commune. Elle constitue une véritable source de revenus des populations. En effet, cette activité occupe 32 % de la population interviewée, soit en activité principale ou en activité secondaire. Elle est favorisée de près de 30 km de cours d'eau (fleuve Ouémé et ses bras). En dehors de la pêche dans ces cours d'eau, des trous à poissons sont creusés dans les plaines inondables. Il existe aussi des tranchées qui sont pratiquées dans la plaine à partir du lit principal du fleuve Ouémé.

La photo 1 présente quelques outillages utilisés pour la pêche dans le secteur de recherche.



Photo 1 : Pirogue transportant des produits de pêche

Prise de vue : Chodaton, avril 2020

L'observation de la photo 1 révèle que dans la Commune de Dangbo, la pêche est faite au moyen des pirogues, les filets et des pièges à poisson comme les nasses. Il est à signaler l'archaïsme des techniques de pêche utilisées dans le secteur de recherche. Les produits de pêche sont des poissons tels que le Tilapia (*Wè*), le Clarias (*Tounvi*) et le Parachana (*Hotoun*).

L'activité de pêche proprement-dite est exercée par les hommes qui vendent les produits de capture aux femmes qui, après les avoir traités ou non (mareyage), les revendent. Etant donné qu'elle est la deuxième activité économique dans la vallée, elle fournit à la population locale et extérieure (Porto-Novo, plateau de l'Ouémé ; Gbadagry, etc.) des protéines animales (poissons, crustacés, reptiles, batraciens) et nourrit donc une importante partie de la population de Dangbo bien qu'elle soit exercée dans l'informel.

Il faut noter cependant, qu'elle est confrontée actuellement à des difficultés énormes au point où sa rentabilité n'est plus évidente. En effet, le non-respect de la réglementation en matière de pêche, la mauvaise gestion et l'appauvrissement des cours et plans d'eau, le comblement du fleuve, l'utilisation des engins de pêche prohibés (*Dôgbo, Wan, Médokpoconou*), la pollution par le trafic sur l'eau des produits pétroliers et l'insuffisance de l'encadrement technique contribuent à l'amenuisement des ressources halieutiques.

Cette activité contribuerait considérablement au développement de la commune si et seulement si, elle participe à l'épanouissement de la population, si elle était formelle. Elle mérite donc d'être réorganisée pour apporter une plus-value à l'économie locale.

- Elevage

L'élevage constitue une activité secondaire menée par les hommes et les femmes. Cette activité est présente dans tous les ménages du milieu d'étude. La Commune de Dangbo possède d'importantes potentialités en matière d'élevage, mais qui est à dominance domestique et concerne les ovins, les caprins, les porcins, les bovins et autres volailles. On distingue :

- L'élevage extensif non transhumant : il est pratiqué pendant la décrue où les animaux sont livrés à eux-mêmes pour le pâturage et l'eau ;
- L'élevage extensif sédentaire : qui se remarque pendant la période d'inondation à travers le système de parage des animaux comme l'illustre la photo 2.



Photo 2 : Elevage de bovins en enclos à Kessounou

Prise de vue : Chodaton, avril 2020

La photo 2 montre des bovins dans un enclos pendant la période de crue. L'élevage de bovins est pratiqué surtout par les hommes, et tous les autres types d'élevage sont pratiqués par les hommes et les femmes. Cependant, l'essor de ce sous-secteur reste limité par le faible niveau d'organisation des éleveurs, l'insuffisance d'encadrement technique, l'insuffisance de pâturage, le vol d'animaux, la prévalence des maladies d'origine animale et les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Néanmoins, les ressources issues de cette activité viennent combler quelques besoins des pratiquants, même si sa contribution au développement de la commune est faible, du fait de son caractère informel.

2-2-2-Secteur secondaire

Le secteur secondaire dans la Commune de Dangbo est composé de l'industrie alimentaire et de l'industrie artisanale.

- Industrie alimentaire

Ce sous-secteur occupe 36 % des populations interviewées et regroupe quelques unités de transformation de produits agricoles, à savoir les boulangeries, les petites huileries, les petites meuneries et les égreneuses. A ces unités s'ajoutent les activités de transformation exécutées surtout par les femmes dans le secteur de la recherche. Ces activités sont réalisées en groupement ou individuellement par les femmes notamment : la transformation du manioc (en gari, tapioca et autres dérivés) pratiquée par 11 % des femmes interviewées ; la transformation des fruits de palme en huile rouge et de noix de palme en huile palmiste occupant 8 % des femmes interviewées ; la transformation de l'arachide en huile et beignets exercée par 5 % des femmes interviewées et la transformation du haricot en beignets (*ata*).

La photo 3 illustre l'activité de transformation de manioc en gari et ses dérivés.



Photo 3 : Femme faisant la transformation de manioc en gari

Prise de vue : Chodaton, avril 2020

L'observation de la photo 3 présente l'une des femmes du milieu de recherche qui épluche du manioc. Ceci témoigne la rudesse de cette activité qui se fait de façon artisanale sur presque toute la chaîne de transformation. Les machines interviennent seulement au moulage. La transformation du gari nécessite donc de l'énergie humaine et du temps.

Ces activités de transformation sont artisanales à cause de l'insuffisance de formations des promoteurs, de matériels modernes de transformation et de stockage. Les plus grands problèmes rencontrés dans ce domaine sont liés à l'accès au financement et à l'organisation des filières de transformation agro-alimentaire.

- Autres métiers de l'artisanat

L'artisanat constitue un autre sous-secteur d'activité dans la commune. En dehors de la poterie pratiquée à Késsounou et à Agoundji et de la scierie de Dangbo-Centre, il est à citer entre autres la coiffure, la vannerie, la couture, la menuiserie, la forge et le tissage (figure 5).

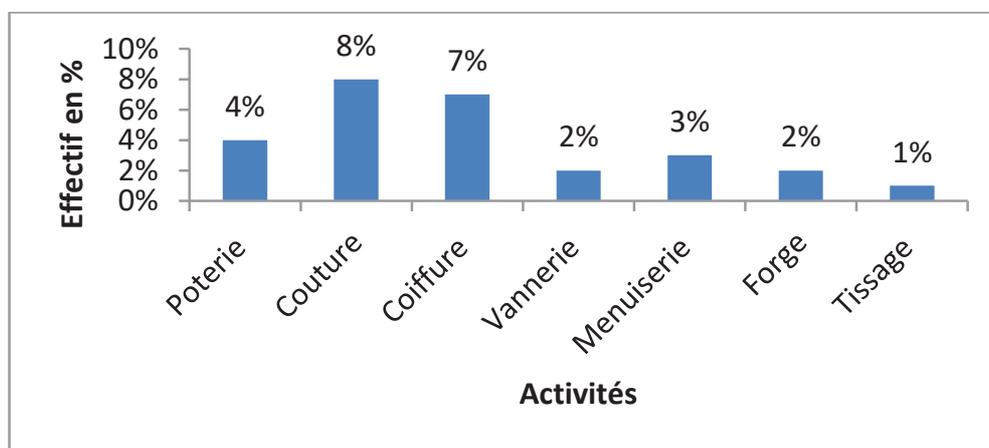


Figure 5 : Répartition des acteurs de l'artisanat

Source : Enquêtes de terrain, avril, 2020

La figure 5 présente la répartition des acteurs de l'artisanat dans le secteur de recherche. Il est à retenir que 8 % des interviewées pratiquent la couture, 7 % la coiffure, 4 % la poterie, 3 % la menuiserie, 2 % la vannerie et la forge, et 1 % le tissage. La forte présence de la couture et de la coiffure s'expliquent par le fait que ces activités constituent le derniers recours pour les déscolarisés. La présence de la poterie quant à elle, est favorisée par l'existence de la matière première (argile notamment) dans la commune. Il faut noter que l'artisanat est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes (figure 6).

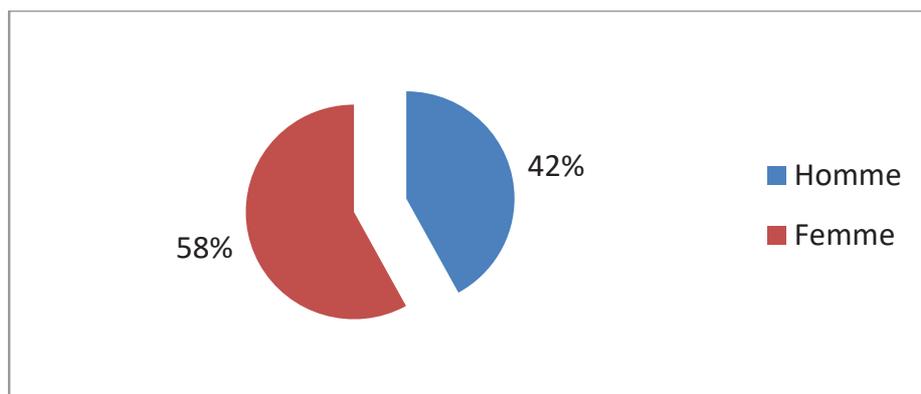


Figure 6 : Répartition par sexe des acteurs de l'artisanat

L'analyse de la figure 6 montre que les femmes représentent 58 % des acteurs de l'artisanat et les hommes font 42 %. La forte proportion des femmes dans ce secteur est due au fait que certaines activités de l'artisanat (notamment la transformation des produits agricoles, la couture, la coiffure, etc.) sont plus exercées par les femmes.

Il est à distinguer l'artisanat d'art (la poterie, la vannerie, la menuiserie, la ferblanterie, les fondeurs, les forgerons, les cordonniers) et l'artisanat de service (les dépanneurs, les soudeurs, les mécaniciens, les tailleurs, les vulcanisateurs, etc.). Tous ces types d'artisanats sont à petite échelle. La photo 4 illustre l'une des activités de l'artisanat d'art.



Photo 4 : Produits de vannerie exposés à la vente au marché central de Dangbo

Prise de vue : Chodatou, avril 2020

La photo 4 montre les produits de la vannerie exposés à la vente au marché central de Dangbo. Comme toutes les autres activités artisanales, la vannerie se pratique à une petite échelle dans la commune. Ceci est dû au faible niveau d'électrification, à la faible qualification des artisans et aux difficultés d'accès au financement. Il est à noter une mauvaise organisation des artisans accompagnée de la transformation archaïque de ces matières premières. Aussi, ce secteur manque-t-il cruellement de modernité et les artisans ont besoin d'un renforcement de capacité technique et matérielle.

2-2-3-Secteur tertiaire

Dans le panier du secteur tertiaire relevant de l'informel à Dangbo, l'on peut retrouver : l'informatique et la communication ; le sous-secteur financier (tontiniers) ; les agents immobiliers de proximité (les courtiers ou démarcheurs) ; le travail domestique rémunéré. Aussi, sont retrouvés dans ce panier, le commerce des produits pétroliers de contrebande ; le commerce des produits issus des activités des secteurs primaire et secondaire ; et les activités de transport. Ce sous-secteur occupe 67 % des interviewés répartis comme l'indique la figure 7.

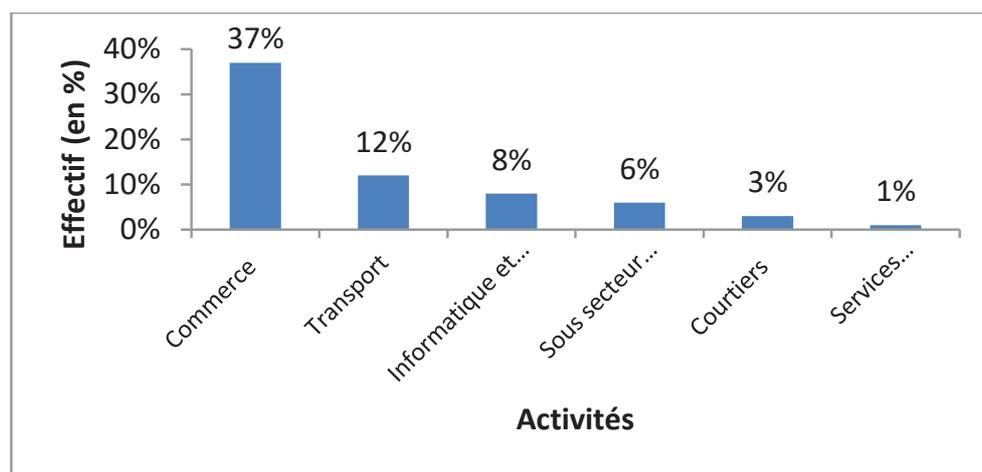


Figure 7 : Répartition des acteurs du secteur tertiaire

Source : Enquêtes de terrain, avril 2020

De l'observation de la figure 7, il faut retenir que 37 % des populations interviewées pratiquent le commerce, 12 % le transport, 8 % exercent dans le domaine de l'informatique et de la communication, 6 % opèrent dans le sous-secteur financier en tant que tontinier, 3 % exercent le métier de courtiers ou démarcheurs et 1% pratique les services domestiques rémunérés. Il est possible de s'interroger sur la commercialisation des produits du milieu de recherche.

-Commerce

Le commerce communal et intercommunal est complexe car il met en jeu plusieurs partenaires sociaux sur un très vaste espace. La proximité des villes de Porto-Novo et de Cotonou et du Nigéria est un facteur favorable au développement du commerce dans la commune de Dangbo. Le potentiel du commerce est lié à l'abondance des produits vivriers commercialisables d'une part et l'existence des six marchés locaux d'autre part. Le commerce prend surtout en compte les produits vivriers, de pêches, d'élevage et les produits issus de transformation. Les produits vivriers, de pêche, maraîchères (légumes, gombo, tomates, piments, etc.) et ceux issus des transformations sont consommés aussi bien localement que dans les grandes villes du Bénin (Porto-Novo, Cotonou) et au-delà des frontières béninoises (Nigeria, Gabon, Côte d'Ivoire, Togo) où ils sont exportés par les réseaux informels. Le petit commerce relatif aux produits de première nécessité importés (riz, lait, farine du blé, savon, cigarette, etc.) se pratique à une échelle non négligeable. Il est important de signaler qu'il existe deux types de commerçants dans la commune : les commerçants locaux et les commerçants étrangers.

• Commerçants locaux

Dans cette catégorie d'acteurs, on relève les grossistes (13 %), les semi-grossistes (21 %) et les détaillants (66 %).

Parlant des grossistes, ce sont des personnes qui vont acheter dans d'autres communes pour desservir les acheteurs et les vendeurs locaux des produits de toute nature. La taille de ces produits varie selon la nature du produit considéré.

Cette catégorie d'acteurs assure la transaction à grande échelle, c'est-à-dire la manipulation de gros capitaux. Ils sont donc considérés comme des « acteurs poumons », garants de la pérennité dans le temps et dans l'espace de l'activité commerciale de la commune.

Les demi-grossistes qui dépendent directement de la catégorie précédente, englobent vendeurs et acheteurs de produits de toute nature dont la quantité est relativement basse par rapport aux produits échangés par les grossistes. Ils constituent un trait d'union entre les grossistes et les détaillants. Ils passent beaucoup plus de temps sur les lieux que les grossistes et leur chiffre d'affaire est d'un montant relativement inférieur à celui des grossistes. Ils ont souvent des clients fidèles à qui parfois ils offrent des conditions d'achat.

La dernière catégorie des acteurs commerciaux est constituée des détaillants ; ce sont des acheteurs et des vendeurs à moyens très limités. Ils sont soit fixes, soit ambulants ou les deux. Ils proposent des produits de toutes natures en détail et à la portée des bourses des populations. Ils résident pour la plupart dans les localités de leurs entrepôts car leurs produits sont directement destinés à la consommation.

Au total, ces acteurs locaux, animateurs de la vie commerciale contribuent d'une manière ou d'une autre par leurs activités à l'amélioration de leurs propres conditions de vie et contribuent de ce fait au rayonnement non seulement des localités de leurs entrepôts mais aussi de toute la commune. La planche 1 illustre les activités de commerce dans l'informel.



Vente de charbon en gros à Dangbo

Vente de sacs de patates douces des semi-grossistes au marché de Dangbo

Des revendeuses d'oranges à l'entrée de l'embarcadère de Gogbo

Planche 1 : grossistes, semi-grossistes et détaillants à divers lieux dans la commune de Dangbo
Prise de vue : Chodaton, avril 2020

La planche 1 présente les commerçants locaux à divers lieux dans la commune de Dangbo. La photo *a* illustre une voiture bâchée qui s'approvisionne auprès d'une grossiste de charbon installée au marché central de Dangbo. La photo *b* montre des semi-grossistes de patates douces à leur lieu de vente au marché central de Dangbo. Quant à la photo *c*, elle fait cas de quelques détaillants d'orange installés à l'entrée de l'embarcadère de Gogbo.

Les acheteurs étrangers viennent des localités telles que Porto-Novo, Sèmè-Podji, voire Cotonou, et effectuent des mouvements journaliers en fonction du ou des marché(s) qui s'anime (ent).

• **Commerçants étrangers**

Ici, on rencontre des grossistes, semi grossistes et détaillants venus du Nigéria ou du Niger. Ils sont pour la plupart Yoruba dans la transaction des produits agricoles et de poterie, Ibo dans le commerce des pièces de rechange et électroniques, ou Germa dans le commerce des produits électriques vestimentaires et ludiques.

Dans cette catégorie on dénombre plus de vendeurs et d'acheteurs grossistes. La figure 8 illustre l'importance des commerçants par catégorie et par nationalité.

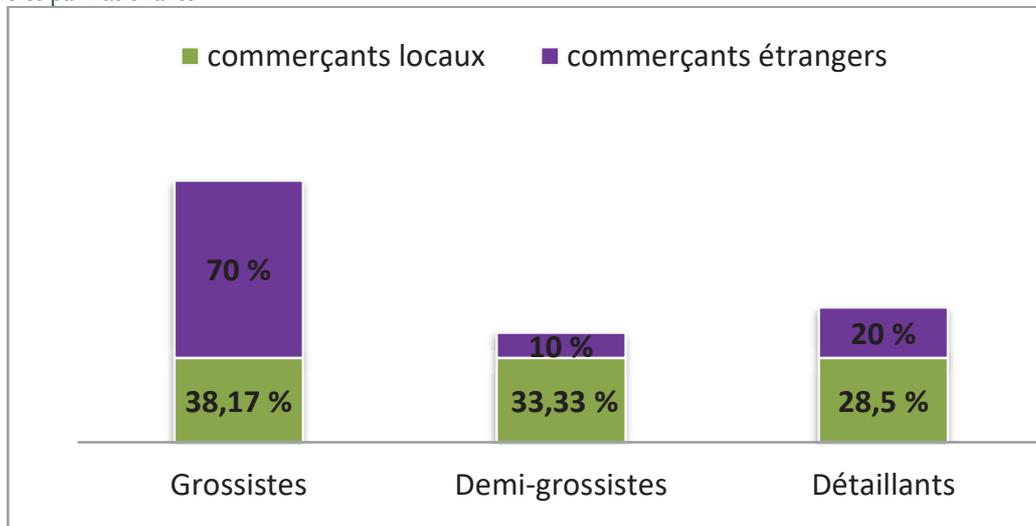


Figure 8 : Fréquence des commerçants suivant leur catégorie et par nationalité

Source : Enquête de terrain, avril 2020

De l'analyse de la figure 8, il ressort que, sur les commerçants locaux enquêtés, 38,17 % sont des grossistes, 33,33 % des semi-grossistes et 28,5 % des détaillants. Les commerçants étrangers qui opèrent dans cette commune sont : 70 % grossistes, 10 % semi-grossiste et 20 % détaillants. Ainsi, on peut dire que la base économique de la Commune de Dangbo repose sur des devises étrangères qui peuvent être des communes voisines ou venant des contrées du Nigéria. Les produits agricoles et les poteries sont les plus convoyés vers le Nigéria. La photo 5 montre des tas de poteries qui sont déjà achetés et qui attendent d'être convoyés.



Photo 5 : Entrepôts de poteries au marché de Malomè

Prise de vue : Chodaton, avril 2020

La photo 5 montre un entrepôt de marchandises. Ces tas sont déjà achetés par les nigériens et n'attendent que leur chargement. Selon les acteurs, ce site est fréquenté par des marchands béninois et nigériens. Les marchands béninois sont ceux qui achètent les fagots de bois qui sont revendus à Porto-Novo par des grossistes. Les Nigériens sont ceux avec qui les potières font de meilleure affaire.

- **Produits des échanges communaux**

Le commerce implique l'échange de produits et de marchandises qui n'ont pas les mêmes valeurs marchandes selon qu'on soit dans l'une ou l'autre commune. Ainsi, les produits échangés entre la commune de Dangbo et celles environnantes sont très nombreux et divers. On en rencontre qui soient d'origines agro-alimentaires, manufacturés, des produits cosmétiques, des matériels électroniques et électroménagers, etc. (tableau IV).

Tableau IV : Balance des produits entrant et sortant de la Commune de Dangbo

Types de produits	Composantes
Produits qui entrent dans la commune de Dangbo	
<i>Produits alimentaires</i>	Farine de blé, Lait en poudre, Lait concentré, Tomates concentrées, Thé, Boissons fortes (St James, Rhum, Gin, Martini...), du riz
<i>Produits pétroliers</i>	Essence, Pétrole lampant, Gasoil
<i>Produits cosmétiques</i>	Crèmes et laits de beauté, Tubes de dépigmentation, Parfums, Savons, Détergents
<i>Matériels électroniques</i>	Téléviseurs, Magnétophones, Lecteurs CD, DVD, VCD, Téléphones portables, Autres gadgets électroniques
<i>Matériels roulants et pièces de rechange</i>	Motos (Bajaj, Haojue, Dream), Bicyclettes, Pièces détachées,...
<i>Ustensiles de maison</i>	Ustensiles de cuisine, Verroteries de maison, Matériels de décoration d'intérieur
<i>Matières plastiques</i>	Chaises, Tables, Chaussures, Divers récipients en plastique
<i>Produits chimiques</i>	Insecticides, Herbicides, Produits phytosanitaires
<i>Autres types de produits</i>	Tissus (wax, basins, lessi), Moquettes, tapis de prière, tapis de décoration, Produits artisanaux en cuir, Produits pharmaceutiques (médicaments), Cigarettes (Concorde, Bond, Fine,...), allumettes
Produits qui sortent de Dangbo	
<i>Produits alimentaires</i>	piments, manioc frais, riz (paddy ou décortiqué) palmier à huile, tomates, Patate douce, légumes, taro, etc
<i>Matériaux de construction</i>	sable fluvial, de charpente
<i>Produits vestimentaires</i>	pagne local tissé

Source : Enquête de terrain, mars 2016

De l'analyse du tableau IV, on déduit une inégalité commerciale dans les échanges. On peut donc dire que les communes n'offrent pas les mêmes types de marchandises et ne disposent pas des mêmes potentialités. En effet, Dangbo offre plus de produits agricoles, notamment les produits vivriers et d'élevage. Les produits vivriers offerts sont en grande partie des légumes, des tomates, du gombo, et du piment qui sont des produits périssables (planche 2).



Paniers de gombo et de piment au marché de Dangbo



Paniers de piment au marché de Dangbo



Point de vente des produits artisanaux (paniers, nattes en bambou)

Planche 2 : Produits locaux de Dangbo

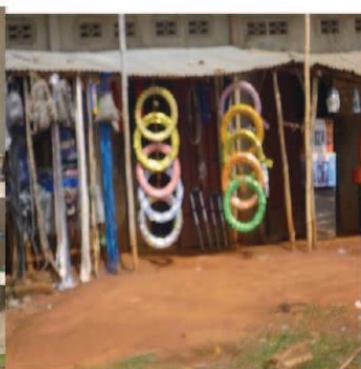
Prise de vues : Chodaton, avril 2020

L'examen de la planche 2 révèle l'importance des produits agricoles qui sortent de la commune de Dangbo. Ces produits qui proviennent des localités productrices de la commune, sont vendus sur les marchés locaux aux acheteurs venus de Porto-Novo, de Cotonou et même du Nigeria.

En revanche, la commune reçoit des produits manufacturés, des produits pétroliers, des matières cosmétiques, des matériels électroniques et électroménagers. Ces différents produits manufacturés viennent soit directement du Nigeria ou du Togo (produits pétroliers, matériels électroniques et électroménagers) ou des autres communes en l'occurrence Cotonou et Porto-Novo. La planche 3 présente quelques boutiques de vente des produits importés dans la commune de Dangbo.



Atelier de coiffure et de vente de produit cosmétique



Boutique de vente des pièces détachées provenant du Nigeria



Boutique de vente d'appareils électroménagers

Planche 3 : Boutiques de ventes de matières cosmétiques, des matériels électroniques et électroménagers

Prise de vues : Chodaton, avril 2020

Sur la planche 3, on note de la gauche vers la droite les boutiques de vente des produits cosmétiques, des pièces de rechange pour des motos et des appareils électroménagers. La planche 4 illustre la vente de l'essence kpayo (essence de contrebande) dans la Commune de Dangbo.



Planche 4 : Points de vente d'essence kpayo (de contrebande)

Prise de vues : Chodaton, avril 2020

L'examen de la planche 4 révèle l'exposition en vrac de l'essence au bord des artères de la commune. Le trafic de certains produits entrant à Dangbo est interdit par la législation en vigueur en la matière. C'est le cas de l'essence frelatée dit « kpayo » qui est légiférée par le décret n° 83-298 du 24 août 1983 portant prohibition de la vente illicite des carburants, des médicaments, des stupéfiants, etc. La commercialisation de ces produits concurrence dangereusement les sociétés agréées par l'Etat et constitue une source de menace sanitaire pour les populations. Le trafic de ces produits constitue de fait une contrebande traquée quotidiennement par les agents de la douane. Le peu de sérieux de l'Etat dans l'organisation de ce secteur, les meilleurs prix offerts par ce système de vente par rapport aux prix dans les sociétés agréées de distribution, la disponibilité du produit dans toutes les agglomérations et la grande opportunité d'emploi offerte par ce secteur encouragent l'exacerbation exagérée de cette activité informelle.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il est à retenir que les activités du secteur informel sont exercées par une grande partie de la population composée essentiellement de femmes et d'enfants. Ainsi, ces acteurs du secteur informel se consacrent à l'agriculture, qui est d'ailleurs exercée par 75 % de la population active. Aussi, la transformation des produits agricoles, l'artisanat et la conduite de taxi moto nourrissent une frange importante de ces acteurs. Quant aux autres activités, elles sont exercées par une minorité de la population qui s'adonne au petit commerce.

Les populations sont les premières bénéficiaires des fruits de toutes ces activités informelles en ce sens qu'elles les rendent indépendantes et autonomes. L'agriculture en est la preuve, car elle contribue à 85 % aux ressources des paysans de la commune. Ces activités du secteur informel constituent une occupation lucrative permettant d'enrayer l'oisiveté, la disette et surtout de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté grandissante qui affecte les populations surtout rurales. Les activités informelles contribuent à l'épanouissement de la population qui les exerce, car les revenus issus de ces activités leur permettent de satisfaire au moins leurs besoins vitaux.

Références

- [1] CHARMES J. (1988) : Débat actuel sur le secteur informel. In Revue tiers Monde : les débats actuels sur le développement. Tome XXVIII, n°112 ; Paris, pp 855-875
- [2] GOUNOU A. (2004) : Cours de finance publiques, Abomey-calavi : Faculté des Droits et des Sciences Juridiques.
- [3] I.N.S.A.E. (2002) : Le secteur informel dans l'agglomération de Cotonou Premier résultats de la phase II, 44 p.
- [4] I.N.S.A.E. (2003) : Le secteur informel dans l'agglomération de Cotonou ; phase II : performance, insertion perspectives, 61p.
- [5] IGUE O. J. (2008) : Le secteur informel au Bénin, Etat des lieux pour sa meilleure structuration, 51 p.
- [6] LAUTIER (2004) : L'économie informelle dans le tiers monde, Paris : Ed. La Découverte, Collection Repère, 121 p.
- [7] MALDONADO C. et GAUFROYAU B. (2001) : « Bénin », In L'économie informelle en Afrique francophone : structure, dynamiques et politiques, Genève : BIT, pp. 101-146
- [8] MARCHAND G. (2005) : Economie informelle au Sénégal : logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-Louis, 130 p.
- [9] MISAT /Bénin, 2000, *Recueil des lois sur la décentralisation*, Cotonou : 161.